TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 26 mai 2026

SARL BARRY FROID CONCEPT
Rue Henri Giraudeau, Zone Industrielle Ouest, 17700 Surgères.
Activité : Commerce de détail dépannage et réparation d'appareils Électroménagers et frigorifiques. RCS LA ROCHELLE 842 261 984.
Jugement du tribunal de commerce de La Rochelle prononçant en date du 26 Mai 2026 la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Juillet 2025, désignant liquidateur SELARL EKIP' prise en la personne de Maître Marie-Adéline ROUSSELOT-GEGOUE 9, rue Audry de Puyravault - 17300 Rochefort.

Greffe du Tribunal de Commerce de Brive

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 22 mai 2026

CHANUT Olivier Ei
Bay Haut la Tourette, 19200 Ussel.
Activité : Taxi.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive -la-Gaillarde.

SARL SIALFO
2 Rue de l'Hirondelle, 19410 Vigeois.
Activité : Montage installation de poteaux de télécommunication déploiement de fibre optique de télécommunication formation pour adulte achat revente de matériel industriel de raccordement de fibre optique. RCS BRIVE 888 693 512.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive -la-Gaillarde.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2614**744**

LE CHAVANON

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 30 502 euros
Siège social :
22 avenue Paul Vergely
19340 MERLINES
Siège de liquidation :
22 avenue Paul Vergely
19340 MERLINES
428 261 390 RCS BRIVE LA GAILLARDE

L'Assemblée Générale réunie le 24 avril 2026, au vu du rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Annie DELPEUCH, demeurant 22 avenue Paul Vergely 19340 MERLINES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2615**524**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLUi PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIDI CORRÉZIEN
Du 22 JUIN 2026 au 22 JUILLET 2026

OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE
Par arrêté n°2026-41 du 28 mai 2026, le Président de la Communauté de Communes Midi Corrézien a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), dont la prescription a été décidée par délibération en date du 20 décembre 2017.
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui détermine les conditions d'utilisation des sols. Il définit les terrains constructibles, les règles d'aménagement à respecter, ainsi que les espaces agricoles et naturels à préserver. Dès son entrée en vigueur, le PLUi Midi Corrézien deviendra exécutoire pour les 34 communes de l'intercommunalité et emportera abrogation d'office des PLU et cartes communales applicables jusqu'alors.
DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE
L'enquête publique se déroulera **du lundi 22 juin 2026 à 9h (heure d'ouverture) au mercredi 22 juillet 2026 à 17h (heure de clôture)**, soit pendant une durée de 31 jours consécutifs.
AUTORITE RESPONSABLE DE LA PROCEDURE
La personne publique responsable de la présente enquête publique est Monsieur Alain SIMONET, Président de la Communauté de Communes Midi Corrézien. Des informations sur le PLUi pourront lui être demandées :
-par voie postale : à l'attention de Monsieur le Président - Communauté de Communes Midi Corrézien, 5 rue Emile Monbrial - 19120 Beaulieu-sur-Dordogne.
COMMISSION D'ENQUÊTE
Par décision n°E26000019/87 en date du 17 mars 2026, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges a constitué une commission d'enquête et désigné les commissaires enquêteurs : Président M. René BAUDOUX,
Titulaires M. Jérôme SAGNE et M. Frédéric CATRIENS, Suppléant M. Didier LALOT.
CONTENU DU DOSSIER SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE
Le dossier d'enquête publique comprend notamment, pour le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), une évaluation environnementale et son résumé non technique, l'avis des communes du territoire, l'avis des personnes publiques associées ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) Nouvelle-Aquitaine.
CONSULTATION DU DOSSIER
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique au format papier, et/ou depuis un poste informatique, dans les lieux suivants, aux jours et heures indiqués :
- Siège de la Communauté de communes Midi Corrézien, 5 rue Emile Monbrial - 3ème étage - 19120 Beaulieu-sur-Dordogne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Mairie de Beynat, 45 rue de la Mairie - 19190 Beynat, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h.
- Communauté de Communes Midi Corrézien - 10 Côte de Pierretaillade- 19500 Meyssac, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Chacune des 34 mairies du territoire, aux jours et horaires d'ouverture habituels.
Le dossier d'enquête publique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet :
https://www.registre-dematerialise.fr/7398/
Le lien direct vers le registre dématérialisé sera affiché sur le site de la Communauté de communes : https://www.midicorrezien.com/
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité responsable de la procédure.
RECUEIL DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- par voie orale, lors des permanences du commissaire enquêteur. Celui-ci consignera par écrit les observations recueillies.
- par voie manuscrite, sur les registres papier mis à disposition du public dans les lieux de consultation du dossier d'enquête publique.
- par voie postale, à l'attention du Président de la commission d'enquête-Communauté de Communes Midi Corrézien, 5 rue Emile Monbrial - 19120 Beaulieu-sur-Dordogne.
Objet : Enquête publique sur le projet de PLUi.
- par voie numérique, sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/7398/
- par courriel, à l'adresse mail dédiée suivante :
enquete-publique-7398@registre-dematerialise.fr
Pour être recevables, ces observations doivent être reçues selon les formes indiquées, avant le mercredi 22 juillet 2026 à 17h00, date de clôture de l'enquête.
PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS
Un membre au moins de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions lors des permanences suivantes, situées dans les lieux de consultation du dossier d'enquête publique :
Beaulieu Sur Dordogne, CC Midi Corrézien, 5 rue Émile Monbrial :
- lundi 22 juin : 9h-12h
- jeudi 02 juillet : 15h-18h
- mardi 07 juillet : 9h-12h
- samedi 18 juillet : 9h-12h
- mercredi 22 juillet : 9h-12h / 14h-17h
Meyssac, CC Midi Corrézien, Le Clos Joli, 10 Côte de Pierretaillade :
- vendredi 26 juin : 9h-12h
- samedi 04 juillet : 9h-12h
- jeudi 09 juillet : 15h-18h
- jeudi 16 juillet : 9h-12h
- mardi 21 juillet : 9h-12h / 14h-17h
Beynat, Mairie de Beynat, 45 rue de la Mairie :
- mercredi 24 juin : 15h-18h
- mardi 30 juin : 9h-12h
- samedi 11 juillet : 9h-12h
- jeudi 16 juillet : 15h-18h
- lundi 20 juillet : 9h-12h / 14h-17h
Les permanences seront ouvertes à toutes les personnes indépendamment de leur lieu de résidence.
CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE
Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront rendues dans un délai de trente jours après la clôture de l'enquête. Ils seront ensuite tenus à
disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux endroits suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
- au siège de la Communauté de communes Midi Corrézien, à Beaulieu-sur-Dordogne
- dans les locaux de la Communauté de Communes Midi Corrézien à Beynat
- dans les locaux de la Communauté de Communes Midi Corrézien à Meyssac
- sur le site internet :
https://www.registre-dematerialise.fr/7398/
- sur le site internet de la Communauté de communes Midi Corrézien :
https://www.midicorrezien.com/
- à la mairie de chacune des 34 communes de la Communauté de communes Midi Corrézien
A l'issue de la présente enquête publique, le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis pour approbation au conseil communautaire de la Communauté de communes Midi Corrézien.
Cet avis sera affiché a minima au siège administratif de la Communauté de communes, 5 rue Emile Monbrial, 19120 Beaulieu-sur-Dordogne, ainsi que dans les 34 communes de la Communauté de communes Midi Corrézien.

A2614**965**

MARCHE DE TRAVAUX POUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE 2026 SUR LA COMMUNE DE SAINT VIANCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE
MAIRIE DE SAINT VIANCE
1 Rue du Pontel
19240 SAINT VIANCE
IDENTIFICATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE
Colibris VRD
34 Avenue Ribot
19100 BRIVE
OBJET DU MARCHE
Objet du marché : **PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE 2026**
Type de marché de travaux : **Exécution**
Nature des travaux : **reprofilage, enduits, préparation, grave émulsion, etc...**
Allotissement : **Lot unique**
Délai : **2 mois maximum** à compter de l'ordre de service de démarrage.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : **juillet 2026**
Délai de validité des offres : **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.
PROCEDURES
Type de procédure : Procédure adaptée
Date d'envoi à la publication : **27 mai 2026**
RETRAIT DES DOSSIERS
L'entreprise peut télécharger le dossier dématérialisé sur le site
https://www.achatpublic.com
REMISE DES OFFRES
Date limite de réception des offres : **vendredi 19 juin à 12h00**
Dépôt des plis par voie électronique obligatoire sur le site
https://www.achatpublic.com
CRITERES D'ATTRIBUTION
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- **60 % prix**
- **40 % dossier technique**

RENSEIGNEMENTS
Pour obtenir les renseignements d'ordre administratifs ou techniques, les candidats devront faire part de leurs questions directement sur le site
https://www.achatpublic.com

A2615**299**

Identification de l'organisme qui passe le marché : **COMMUNE DE LIGINIAC**
MAIRIE
1, Place de l'église
19160 LIGINIAC
Objet du marché : TRAVAUX : PROGRAMME VOIRIE 2026 :
Renforcement et revêtement de chaussées :
- VC N° 29 «Le Peyroux» SECTION 1 (387.00 ml en enduit et en enrobé)+ SECTION 2 (993.00 ml en enduit),
- VC N° 33 (332.00 ml en enduit),
- Fourniture, transport et mise en dépôt 10 T. d'enrobé froid.
Le détail des quantités prévisionnelles de travaux par affaire figure à l'article 1 du RPC.
Procédure de passation : PROCEDURE ADAPTEE
Modalités d'attribution : VOIR RPC
Date limite : Date limite de réception des offres : VENDREDI 26 JUIN 2026 A 10H00 DERNIER DELAI
Renseignements divers : Renseignements administratifs ou techniques : Syndicat de la Diège - Service Equipements Collectifs - TEL 05 55 46 00 90
Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLIDCSL_2026_ralv8Uve9v
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : LUNDI 1ER JUIN 2026
Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés
ci-après avec leur pondération :
- Valeur technique : 50%
- Prix des prestations : 50%

A2615**628**

Avis rectificatif du 03/06/26

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE

M. Frédéric Soulier - Président
9 avenue Léo Lagrange
BP 103
19103 Brive
Tél : 05 55 74 10 00
mèl : marchespublics@agglodebrive.fr
web : http://www.marches-publics.info
Référence : 2026 05 05 0954
Objet : Curage et valorisation de boues de lagunes par épandage agricole.

Remise des offres :
au lieu de : 17/06/26 à 17h00 au plus tard.
lire : 26/06/26 à 17h00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://www.marches-publics.info

A2614**962**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit «Puymerle» sur la partie mitoyenne aux parcelles B1619 ET B1620

Par arrêté du 18 mai 2026, le Maire de Bilhac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'aliénation d'une section d'un chemin rural à «Puymerle». A cet effet, **M. Michel BAFFET** a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. L'enquête se déroulera **du lundi 22 juin 2026 à 9h au mercredi 08 juillet 2026 inclus à 17h.** M. le commissaire-enquêteur recevra en mairie de **Bilhac le lundi 22 juin de 15h à 16h30 et le mercredi 08 juillet de 15h à 16h30.**
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations sur le projet d'aliénation d'un chemin rural seront consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être envoyées à l'attention de M. le commissaire-enquêteur par mail à mairiebilhac@wanadoo.fr ou par voie postale, 60 Allée de la Mairie, 19120 Bilhac

A2615**286**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BRIGNAC LA PLAINE

Avis d'enquête publique concernant l'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit «Maury» sera ouverte **du 22 Juin 2026 au 8 Juillet 2026 inclus.**
Durant l'enquête, les dossiers seront consultables en mairie, aux jours et heures d'ouvertures habituels de la mairie.
Le commissaire-enquêteur, M. Michel Baffet, se tiendra à disposition du public à la mairie, aux jours et horaires suivants :
- **Le lundi 22 Juin 2026 de 9h à 10h30**
- **Le mercredi 8 Juillet 2026 de 9h à 10h30**